

« Un héritage encombrant qu'il nous faut rentabiliser »

La nouvelle majorité ne voulait pas du Carmel, mais elle entend le gérer au mieux

Les possibilités en matière de développement économique sont rares à Doische. Le tourisme vert est une branche porteuse d'espoirs pour cette petite commune de 3.000 habitants. Et le Carmel de Matagne-la-Petite, avec ses belles possibilités d'accueil et d'hébergement, a tout pour jouer un rôle important dans cet essor.

Quand l'Université Catholique de Louvain (UCL) a, en 2010, revendu le Carmel à la Commune pour 800.000 euros, le bourgmestre actuel, alors dans l'opposition, n'en voulait pas, parlant même de gouffre financier. « Je confirme », explique sans détour Pascal Jacquiez (MR). « Moi, je n'aurais jamais accepté d'acheter un chat dans un sac. Le Carmel, l'ancienne majorité l'a acquis sans plan financier et sans savoir ce qu'elle allait en faire.

C'est un héritage encombrant, mais nous allons tout mettre en œuvre pour le faire tourner. » Parce que les frais de fonctionnement (chauffage, électricité, entretien...), charge d'emprunt comprise, représentent environ 100.000 euros par an. Et pour l'instant, les locations annuelles rapportent à peine 30.000 euros. « Le Carmel ne tourne qu'à 25 % de ses possibilités », estime encore le mayor, trésorier et administrateur-délégué de la Régie autonome communale chargée, depuis le 1^{er} janvier, de gérer et faire fructifier ce patrimoine. « On a créé la Régie pour clarifier les statuts et être parfaitement en

règle vis-à-vis de la TVA avec toutes nos locations », précise Caroline Deroubaix, sa présidente, par ailleurs échevine.

Le Carmel, en plus de trois salles de réception (avec deux grandes cuisines) et un vaste local de réunion, dispose de chambres offrant 35 lits, mais propose aussi deux gîtes indépendants (le Compostelle et l'Ermitage), sans parler de toute une série de dépendances déjà occupées ou susceptibles d'être transformées en logements. Parmi celles-ci, l'ancienne conciergerie sera très bientôt habitée par un locataire permanent. « On doit multiplier les solutions pour rentabiliser l'outil », ajoute le bourg-

« ON ENGAGERA, AU 1^{ER} AVRIL, UN COUPLE DE CONCIERGES QUI RÉSIDERA AU CARMEL »

mestre. « Ainsi, on engagera, au 1^{er} avril, un couple de concierges qui résidera au Carmel pour y assurer un accueil permanent et enregistrer les réservations. »

Le but est d'élargir une clientèle qui jusqu'ici comptait de nombreux étudiants en retraite.

Sur ce plan, la piste des « classes vertes » est très prometteuse (lire ci-dessous), mais les gestionnaires veulent vraiment toucher le plus grand nombre. Le dépaysement est assuré, qui plus est à des prix démocratiques (de 10 à 30 euros la nuit). ■

JEAN-LUC PAPART



Caroline Deroubaix et Pascal Jacquiez (1 et 2) entendent faire du Carmel (3) une affaire qui roule. Les bâtiments (4), dont une partie date du 17^e siècle, proposent, dans un cadre champêtre, de nombreuses possibilités en matière de réception (5) et d'hébergement. Reste plus qu'à le faire savoir au plus grand nombre. (JLP/DR) ■



UNE CONVENTION AVEC L'ASBL « OXYJEUNES »

Accueillir chaque année une vingtaine de « classes vertes »

En marge des locataires, dont le plus assidu est le club de danse « Variations » animé par Catherine Dive (Romerée), le Carmel bénéficie de toute une série d'animations : stages, expositions, concerts, bals aux lampions, marches gourmandes... Les deux grands organisateurs de ces diverses réjouissances ne sont autres que le Foyer culturel de Doische et la bien nommée confrérie du Carmel emmenée par Philippe Belot. Ces deux entités viennent d'être rejointes par une association qui compte bien « dynamiser » l'endroit.

Il s'agit de l'ASBL « OXYJeunes », spécialisée dans les activités extrascolaires et avec laquelle la commune a signé une convention. Trois animateurs sont désormais basés au Carmel, en pleins préparatifs d'une saison qu'ils espèrent décisive.

« On a tout un programme d'activités, dont les classes de dépaysement », explique Valérie Bayet, la responsable du « pool » installé à Doische. « Alors qu'on vient juste de faire la publicité de nos activités, on a déjà deux réservations pour des classes vertes, avant Pâques et avant l'Ascension. À terme, on espère en accueillir une vingtaine chaque année. »



Les animatrices d'OXYJeunes sont en pleins préparatifs. ■ JLP

La Couvinoise, originaire de... Doische, a plus d'une idée dans son sac pour rendre le Carmel incontournable.

« FUNNY FANCY-FAIR »

« On propose aussi aux écoles le concept « Funny fancy-fair ». Durant quatre ou cinq jours, nous montons, avec les enseignants et leurs élèves, tout un spectacle qu'ils n'auront plus qu'à présenter dans leur établissement. »

Une formule qui pourrait plaire, comme toute une série de « sorties » d'un jour, avec des thématiques particulières : « le Moyen-

Âge », « Au pays des elfes et des lutins », « Les pierres racontent »... Des animateurs déguisés en farfadets ou en chevaliers surprendraient, par exemple, les enfants dans une chapelle.

Comme elle le faisait avec la « Ferme de la Galoperie » d'Aublain, l'ASBL envisage aussi de proposer des balades en calèche au rythme des chevaux de trait. Pour plus de renseignements, consultez le site www.oxyjeunes.be sur internet ou téléphonez au 071/38.84.00. ■

J.-L. P.

AMÉNAGEMENTS IMMINENTS

Un parking de 50 places, un bar dans la grande salle

Plusieurs chantiers devraient être activés dans les semaines à venir pour améliorer, dès l'été voire même le printemps prochain, l'offre et l'accueil au Carmel.

>Parking. On ne trouve que trois malheureuses places de parking dans l'enceinte même du Carmel. C'est évidemment beaucoup trop peu pour un site qui dispose d'une capacité d'hébergement de 35 lits et de plusieurs salles de réception. « On va abattre le mur en béton situé à droite de l'entrée arrière pour, d'une part, aérer le domaine et, d'autre part, créer tout le long de la rue du Carmel une cinquantaine d'aires de stationnement », détaille Pascal Jacquiez.

>Salle Saint-Laurent. La plus vaste salle de réception du domaine présente le désavantage de se déployer sur deux niveaux. « Nous allons casser la partie rehaussée pour obtenir une salle de plain-pied », confirme le bourgmestre. « Nous réalisons aussi une ouverture dans le mur du fond pour y installer un bar fonctionnel. Les ouvriers communaux se chargeront de ces travaux. » L'isola-



L'Ermitage sera rénové. ■ JLP

tion, l'éclairage et l'approvisionnement électrique de ces lieux situés au nord seront également améliorés.

>L'Ermitage. Ce gîte indépendant pour 2 ou 3 personnes érigé au cœur du parc du Carmel fera l'objet d'un rafraîchissement, notamment au niveau des sanitaires. Et, surtout, cette maisonnette disposera d'un nouveau chauffage électrique, car la mise aux normes de la citerne à gaz qui alimentait un convecteur coûtait trop cher. **>Chaudière.** Si la commune obtient les subsides UREBA espérés, elle changera une des quatre chaudières, accentuera les travaux d'isolation et remplacera des vieux luminaires par des lampes économiques, style LED. ■

FORMATIONS

Boulangerie et horticulture

Une entreprise de formation par le travail loue depuis des années une aile du Carmel. Deux disciplines, avec maximum huit stagiaires chacune, sont proposées en permanence : boulangerie-pâtisserie et horticulture. Les produits de la boulangerie sont vendus sur place, dans une boutique, mais sont aussi acheminés dans d'autres commerces ou livrés aux habitants de l'entité via des tournées organisées dans les différents villages.

La difficulté rencontrée par cette EFT est liée à sa situation géographique qui contraint les stagiaires à posséder un véhicule personnel, faute de transports en commun suffisants dans la région. ■

RÉGIE

Trois « échevins » et deux « opposants »

C'est une Régie communale autonome qui gère officiellement le Carmel depuis le 1^{er} janvier de cette année. Elle est constituée de trois membres de la majorité -Caroline Deroubaix (P), Pascal Jacquiez (T) et Michel Blondia (V-P)- et de deux conseillers de l'opposition, Sophie Verhelst et Georges Decoster. Ce conseil d'administration se réunira au moins une fois par mois. Premier rendez-vous, le 12 février. ■